FABIO BOUGIES -
Beauté des îles
BOUGIE PARFUMEE

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P501 Éliminer le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée ou un conteneur pour le recyclage.
Contient : 2-ethyl-N-methyl-N-(3-methylphenyl)butanamide (406488-30-0) | 3-p-cumenyl-2-methylpropionaldehyde (cyclamen aldehyde) (103-95-7) . Peut produire une réaction allergique